



ville de
frouard

LE GUIDE DU PACS

INFORMATIONS & PIÈCES À FOURNIR
POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

CONSTITUTION DU DOSSIER

PIÈCES À FOURNIR POUR CHACUN DES PARTENAIRES

- Pièce d'identité en cours de validité (*carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour*)
- Justificatif de domicile prouvant un domicile commun de moins de trois mois (facture gaz / électricité, eau, quittance de loyer, avis d'impôt, ...)
- Copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois pour personne de nationalité française *et de moins de 6 mois pour une personne de nationalité étrangère*

DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLE SUR FROUARD.FR

- Convention-type de PACS dûment renseignée (A NE PAS SIGNER)
Formulaire CERFA n° 15726*02
- Déclaration conjointe dûment renseignée (A NE PAS SIGNER)
(*attestations sur l'honneur lien de non-parenté, non alliance et résidence commune*)
Formulaire CERFA n° 15725*03
Documents également disponibles sur le site <http://www.service-public.fr>

PARTENAIRE DIVORCE(E)

- Livret de famille avec mention(s) divorce(s)
- Si aucune mention(s) dans celui-ci : Acte de mariage avec mention(s)

PARTENAIRE VEUF(VE)

- Livret de famille avec mention(s) décès
Si aucune mention(s) dans celui-ci :
- Extrait acte de naissance de (ou du) défunt(e) avec mention décès
- Ou Copie intégrale acte de décès de (ou du) défunt(e)

PARTENAIRE DE NATIONALITE ETRANGERE ET NE A L'ETRANGER

- Copie intégrale acte de naissance de moins de 6 mois, traduit si besoin
A demander auprès du Tribunal de Grande Instance de PARIS 4 Bd du Palais - 75055 PARIS (en joignant copie de votre pièce d'identité)
- Certificat de coutume délivré par votre Consulat
si celui-ci ne veut pas vous le délivrer, vous devez fournir leur refus écrit
- Certificat de célibat de moins de 6 mois délivré par votre Consulat ou dans la commune du pays d'origine du dernier domicile.

PARTENAIRE FAISANT L'OBJET DE PROTECTION JURIDIQUE

- Décision de placement ou renouvellement de la mesure de protection judiciaire ou mandat de protection future (*A défaut : copie extrait du répertoire civil*)

DÉROULEMENT DES ÉTAPES

DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES SUR FROUARD.FR

- 1 Dépose du dossier en Mairie de Frouard avec toutes les pièces demandées

Service Etat Civil de la Mairie de Frouard
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
le vendredi jusque 17h - fermé le mardi matin
03 83 49 13 25 - accueil.information@frouard.fr

- 2 Prise de rendez-vous pour signature et validation du PACS (présence obligatoire des deux personnes)

Rendez-vous le

à

Cérémonie oui non

Si oui, cérémonie célébrée du lundi au samedi et remise d'un diplôme de célébration de signature de votre PACS

Tél _____ Mail _____

Le jour du rendez-vous, merci de rapporter :

- . la convention-type de PACS dûment renseignée (NON SIGNEE)
- . la déclaration conjointe dûment renseignée (NON SIGNEE)
- . ainsi que toutes les pièces à fournir

Il sera alors procédé à la signature des documents et au paraphe de toutes les pages, devant les Officiers d'Etat Civil, officiellement habilités.

Toute fausse déclaration est susceptible d'engager votre responsabilité pénale.